



MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

AVIS D'ADOPTION DU RÈGLEMENT 16-708

DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 600 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 600 000 \$ AFIN D'AMÉNAGER UN GYMNASE DOUBLE DANS LA NOUVELLE ÉCOLE DE WAKEFIELD

AVIS EST DONNÉ À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE :

Que lors d'une assemblée ordinaire tenue le 21 mars 2016, le conseil de la Municipalité de La Pêche a adopté le règlement 16-708, décrétant une dépense de 600 000 \$ et un emprunt de 600 000 \$, afin d'aménager un gymnase double dans la nouvelle école de Wakefield.

Que ledit règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité, durant les heures normales d'ouverture ;

Donné à La Pêche, ce 19^{ième} jour d'août 2016.

Annie Racine
Directrice générale et Secrétaire trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci- haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 19 août 2016.

En foi de quoi je donne ce certificat le 19 août 2016

Annie Racine
Directrice générale et Secrétaire trésorière